

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 27 FEVRIER 2023

Collège Jean Jaurès
Rue des plantes – GENCAY

Année scolaire : 2022-2023
Numéro de séance : 04
Date de transmission de la convocation aux membres : 03/02/2023
1ère convocation (oui/non) : OUI
2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur VINCENT Erick, Principal
Secrétaire de séance : Mme ROY, Principal Adjointe
Quorum (13) : 14
Nombre de présents : 14

Ordre du jour :

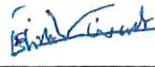
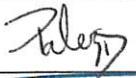
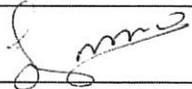
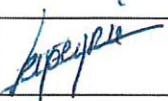
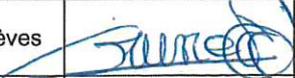
- 1 : Adoption de l'ordre du jour
- 2 : DHG rentrée 2023 - TRM
- 3 : La répartition des IMP 2022-2023
- 4 : Contrats et conventions
- 5 : Questions diverses

PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du Lundi 27 Février 2023

Liste d'émargement

Conseil d'administration - Lundi 27 Février 2023 - 17h45

Quorum : 13

MEMBRES DE DROIT TITULAIRES	QUALITES	SIGNATURES	MEMBRES SUPPLEANTS	QUALITES	SIGNATURES
M VINCENT Erick	Principal				
Mme ROY Angélique	Principale Adjointe				
Mme HERAULT Laurence	CPE				
Mme PALEZIS Anne	Adjointe Gestionnaire				
M. BOCK François	Conseiller Départemental				
Mme DESROSES Marie-Renée	Conseiller Départemental				
M LAFRECHOUX Joël	1 ^{er} Adjoint Maire Gençay				
Mme FRAUDEAU Mary	Personnalité qualifiée				
Mme BENOIST BLAY Marie	Enseignante		M BEGAY Guillaume	Enseignant	
M FUMEAU Laurent	Enseignant		M ANDREO Patrick	Enseignant	
Mme VINAGRE Laurence	Enseignante		Mme DELAPLACE Isabelle	AESH	
Mme MORIN Christine	Enseignante		M LAMAISON Stéphane	Enseignant	
Mme DOAN Anaïs	Enseignante				
Mme BOULAY Marie	Enseignante				
M DEVERGE Gilles	Agent		Mme LAPEYRIE Cécilia	Infirmière	
Mme FUMERON Anne	Cheffe		M Richard Steven	Agent	
Mme SABOURIN Magalie	Parents d'élèves		Mme HUBE Virginie	Parents d'élèves	
Mme FOUGERE Véronique	Parents d'élèves		Mme FLAGOLLET Marie	Parents d'élèves	
Mme BRUNET-TUFEELLI ANNE-EMMANUELLE	Parents d'élèves		M DEPIENNE Pascal	Parents d'élèves	
Mme NELIAT Julie	Parents d'élèves		Mme SOUIL Aurore	Parents d'élèves	
Mme BRUNET Aurélie	Parents d'élèves		MME BAJAVON Sandrine	Parents d'élèves	
Mme LOCTEAU Carine	Parents d'élèves		M NOËL Ludovic	Parents d'élèves	
MOUSNIER Matthieu	Délégué Élève		DAVID Emma	Délégué Élève	
MIRADJI-PIAT Isha	Déléguée Élève		POINOT Jules	Délégué Élève	
INVITÉ	Jean-Luc GUILLENET				

Sont excusés : Monsieur DEVERGE remplacée par Madame LAPEYRIE

Madame Roy est désignée secrétaire de séance.

Le quorum est validé, ouverture de la séance à 18h00.

Monsieur Vincent, principal, explique pourquoi le CA se déroule dans cette salle ce jour :

« Le CA se déroule aujourd'hui en salle 21, l'une des 4 salles insonorisées.

C'est l'occasion de mesurer les effets néfastes d'une salle insonorisée sur l'audition des membres de la communauté éducative (personnels et usagés) et d'interpeler les élus du conseil départemental de la Vienne sur la nécessité, après plus de 10 ans de demandes sans suite, de programmer des travaux. »

M Bock : Ces salles se trouvent au dernier étage et de l'amiante est présente dans l'isolation du toit ce qui engendrait des travaux d'une durée supérieure à 2 mois, donc l'installation d'Algeco pour la continuité du service.

Le PPI du CD86 ne comprend pas le collège de Gençay actuellement, car ce n'est pas une priorité, même si il y a 3 ans la CHSCT a été interpellée pour ces salles.

De plus, actuellement de lourds travaux sont déjà en cours, notamment au collège Henri IV, qui dépassent les budgets prévus.

La construction du collège date des années 1970, avec des priorités différentes d'aujourd'hui, notamment en terme d'isolation et d'économie d'énergie.

Les élus vont demander un chiffrage des travaux pour les inscrire au PPI de 2026-2027.

Mme Roy soulève qu'il n'y a dans ces salles, pas que des problématiques sonores, mais une vétusté générale qui interroge : peinture, plafond et dalles manquantes au sol.

M Bock et Mme Desroses sont en effet choqués par l'état du sol.

M Bock dit qu'il n'est pas admissible que l'on laisse le collège dans cet état par respect des usagers. Il est également interpellé par la terre présente dans les escaliers.

Mme Hérault souligne que l'on est fière de notre cour, avec de nombreux espaces verts, très agréable pour les élèves, mais les élèves ramènent la terre dans le bâtiment. Elle précise également qu'il y a beaucoup de trous dans la partie cour goudronnée avec des risques de chutes pour les élèves.

Mme Brunet, parent d'élève, confirme que les chaussures des enfants sont très sales dès qu'il fait mauvais temps.

Mme Desroses précise les travaux prévus pour 2024 : l'agrandissement du préau et l'accessibilité de l'établissement.

1 : Adoption de l'ordre du jour :

Proposition d'adoption de l'ordre du jour avec ajout du point A « approbation du procès-verbal du CA du 24 novembre 2022 » du point B « approbation du procès-verbal du CA extraordinaire du 9 janvier 2023 » après le point 1

Vote : 14 pour

A. Approbation du procès-verbal du CA du 24 novembre 2022

Vote : 14

B. Approbation du procès-verbal du CA extraordinaire du 9 janvier 2023

Vote : 14

2. DHG rentrée 2023 - TRM :

M. Vincent présente à l'assemblée ce qu'est la DGH et les différentes étapes

Processus de préparation de rentrée :

- prévisions d'effectifs
- structure pédagogique prévisionnelle (classes, divisions)
- dotation horaire globale (DHG)
- ventilation des indemnités pour mission particulière (IMP)
- mise à jour du tableau de répartition des moyens (TRM)
- projet de répartition des services
- ajustements de moyens provisoires
- emplois du temps.

La DHG est composée de 2 enveloppes :

- 1- d'HP (heures postes) qui correspondent aux emplois définitifs ou provisoires d'enseignants et d'HSA (heures supplémentaires année).

Le calcul de la DHG est assuré par les autorités académiques en fonction :

- Nombre de divisions
- Nombre d'heures par division
- Divers critères

- 2- D'IMP : Indemnité pour Mission Particulière.

Une fois la DHG notifiée par l'autorité académique, le chef d'établissement réunit le conseil pédagogique et fait des choix pédagogiques relatifs à l'emploi de la dotation dans le cadre de l'autonomie reconnue de l'EPL

La DGH du collège de Gençay se compose de 528 heures, avec 481 heures postes et 47 HSA.

Nouveautés :

- Suppression de la technologie en 6ème
- 3 heures de sciences en 6ème avec la suppression de la technologie.
- Mise en place en 6ème d'1h d'approfondissement et de consolidation français mathématiques
- « Devoirs Faits » obligatoire en 6ème

Objectifs :

- Maintenir les enseignants de technologie au collège
- Respecter au mieux les demandes de chaque discipline
- Essayez d'équilibrer au mieux la répartition des HSA

Propositions :

- Des groupes en sciences en 6ème (4 classes, 5 groupes), 5ème (4 classes, 5 groupes) et 4ème (5 classes, 6 groupes).
- Dédouement 1 heure hebdomadaire en 6ème et 3ème en français et mathématiques.
- Dédouement en anglais, ½ heure par semaine en 4ème.
- Les heures d'approfondissement en 6ème sont positionnées sur les mathématiques (2 heures) et la technologie (4 heures).
- Un reliquat de 3 heures est conservé pour le financement des projets.

M. Guillemet interroge sur la mise en place du dispositif « devoirs faits » obligatoire en 6ème.

M. Vincent précise que cela est au bon vouloir des enseignants.

Mme Roy précise que les heures « devoirs faits » n'apparaissent pas ici car elles sont financées par une autre enveloppe que la DGH.

Mme Hérault précise que cette année, une heure est positionnée sur chaque classe de 6ème et 5ème et également sur les pauses méridiennes.

Mme Roy précise que pour les heures d'approfondissement en 6ème, nous pourrions notamment nous appuyer sur le professeur des écoles présente dans le collège dans le cadre du dispositif ULIS.

Mme Palezis pose la problématique de la suppression de la technologie en 6ème et l'impact sur les postes de professeurs de technologie dans le collège.

M. Andréo rassure l'assemblée que les choix qui ont été fait par l'établissement ont permis de maintenir les 2 enseignants dans les mêmes conditions que cette année.

Vote : 14 pour

3. La répartition des IMP 2022-2023 :

Dotation établissement : 9,25

IMP fléchées :

- 2 IMP coordination de disciplines : EPS, technologie
- 1 IMP Chorale
- 0,25 IMP Devoirs Faits
- 2 IMP RUPN
- 0,5 IMP Référent Culture
- 1 IMP Coordination PIAL

IMP non fléchées :

- 1 IMP orientation 3ème
- 1,5 IMP décrochage et suivi scolaire

Pour information, la dotation en IMP 2023-2024 est de 6.25. Elle est incomplète et ne permet donc pas de projection à ce jour.

Vote : 14 pour

4. Contrats et conventions :

Mme Palezis présente aux membres du CA, la convention d'adhésion aux groupements de commandes coordonnés par le lycée Victor Hugo : marché pour l'épicerie, les produits laitiers et ovoproduits, papier reprographie, vérification du matériel de protection contre l'incendie.

Vote : 14 pour

5. Questions diverses :

Pas de questions diverses mais une motion présentée par les enseignants de technologie. Elle est lue au CA par M. Andréo, professeur.

Clôture de la séance à 19h00.

La secrétaire de séance,

Angélique ROY



Le président du CA,

Erick VINCENT

